

Procès-verbal de la neuvième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire, tenue le lundi 14 novembre 2022 Par visioconférence.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Alain Samson	Président (2024)
M ^{me} Farrah Bérubé	Vice-présidente (2024)
M. Mathieu Laroche Casavant	Secrétaire (2023)
M. Gilles Gaumond	Administrateur (2023)
M. François Lefebvre	Administrateur (2024)

Membre sans droit de vote :

M ^{me} Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants
--	--

ABSENCES :

M ^{me} Nicole Podeur	Trésorière (2023)
M ^{me} Nadia Leclerc	Administratrice (2024)
M. Francis Carpentier	Administrateur coopté (2023)
M. Jocelyn Gilbert	Administrateur coopté (2023)

IL Y A QUORUM.

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques
M ^{me} Hélène Saint-Pierre	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 6 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

22-09-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
22-09-02	Présentation de la nouvelle conseillère en consultations publiques	
22-09-03	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
22-09-04	Présentation de la Société québécoise des infrastructures	19 h 15
22-09-05	Période d'information de la conseillère municipale	20 h 15
22-09-06	Période de questions et commentaires du public	20 h 30
22-09-07	Adoption des procès-verbaux du 28 juin, du 12 septembre et du 11 octobre 2022	20 h 45
22-09-08	Fonctionnement du conseil d'administration	20 h 55
22-09-09	Trésorerie	21 h 10
22-09-10	Rapport des délégations et autres participations des administrateurs du conseil de quartier	21 h 15
22-09-11	Suivi des dossiers	21 h 40
22-09-12	Correspondance	22 h
22-09-13	Divers	22 h 05
22-09-14	Levée de l'assemblée	22 h 15

Procès-verbal

22-09-01 Ouverture de l'assemblée

M. Alain Samson, président, ouvre la séance à 19 h. Il rappelle que, la dernière assemblée du 11 octobre 2022 avait été ajournée à cause de l'heure tardive. Faute d'avoir pu convenir d'une date *de reprise de la séance ajournée*, les points non traités de l'ordre du jour sont intégrés à la présente assemblée et l'ajournement est levé.

RÉSOLUTION 22-09-51

Concernant la levée de l'ajournement de l'assemblée du 11 octobre 2022

SUR PROPOSITION DE M. François Lefebvre, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Farrah Bérubé, IL EST RÉSOLU de lever l'ajournement de l'assemblée du 11 octobre 2022 et de transférer à la présente assemblée les points non traités. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

22-09-02 Présentation de la nouvelle conseillère en consultations publiques

M^{me} Hélène Saint-Pierre est la nouvelle conseillère auprès du conseil de quartier en remplacement de M. Bergeron qui est affecté à d'autres fonctions à la Ville de Québec.

RÉSOLUTION 22-09-52

Concernant une motion de remerciement à M. Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques auprès du conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE M. Mathieu Laroche Casavant, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Farrah Bérubé, IL EST RÉSOLU de souligner l'apport et l'importance de la contribution de M. Denis Bergeron après du conseil de

quartier et de le remercier chaleureusement de sa présence et de son implication assidue auprès du conseil de quartier depuis [2015](#). **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

22-09-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les items non traités de l'assemblée du 11 octobre 2022 seront ajoutés à l'ordre du jour de la présente assemblée au fur et à mesure de l'avancement de la séance.

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR M. François Lefebvre, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

22-09-04 Présentation de la société québécoise des infrastructures

M. Bergeron a contacté la Société mais n'a pas encore eu de retour d'appel. La présentation des travaux prévus à l'édifice Gérard-D.-Lévesque, situé au 12, rue Saint-Louis, est reportée à une prochaine assemblée.

22-09-05 Période d'information de la conseillère municipale

D'entrée de jeu, M^{me} Mélissa Coulombe-Leduc souligne le soutien et l'accompagnement dont elle a bénéficié de la part de M. Denis Bergeron et elle l'en remercie sincèrement. Elle enchaîne avec divers points qui concernent quartier.

Tramway secteur Grand théâtre – Les séances de travail concernant les travaux préparatoires à venir dans le secteur du Grand Théâtre ont eu lieu le mercredi 2 novembre, de 12 h à 13 h avec les administrateurs des conseils de quartier touchés par les travaux et en soirée avec la population citoyenne

([présentation](#), [enregistrement](#)). Les séances ont eu lieu sur la plateforme Teams, ce qui a un peu compliqué les choses, les gens n'étant pas familiers avec cette application.



qui doit durer jusqu'en décembre, est en cours sur la rue de Claire-Fontaine, au sud du boulevard René-Lévesque. De janvier à juin 2023, plusieurs phases se feront de manière successive sur les rues bordant le Grand Théâtre.

Piste cyclable, secteur Dalhousie – Une rencontre est prévue le 24 novembre prochain avec MM. Samson, Masse et Baillargeon concernant des mesures temporaires pour sécuriser la piste cyclable (Comité sécurité mobilité secteur Dalhousie). La date est à confirmer.

Parc du Corps de Garde – M. Julien, le nouveau ministre responsable de la Capitale Nationale, est au fait que la Ville souhaiterait que la Commission de la Capitale-Nationale s'implique dès l'année prochaine dans un projet de réfection des fortifications qui lui appartient dans le parc du Corps de Garde.

Place de l'Hôtel de Ville – Les travaux se poursuivent en format réduit. Les clôtures ont été rabattues. Une soirée d'information et d'échanges concernant la phase 2 des travaux aura lieu à la fin de l'hiver ou au début du printemps. Des travaux de réfection de la Basilique auront lieu en même temps. Une concertation est en cours pour minimiser les impacts. La rue de Buade sera fermée pendant les travaux, mais le trottoir du côté sud de la rue où se trouvent les commerces va demeurer disponible en tout temps.

Édifice Gérard-D.-Lévesque – Les travaux de réfection sont amorcés et la rue Desjardins est déjà impactée. Trois acteurs différents sont impliqués et doivent se concerter pour assurer la fluidité de la circulation. Éventuellement une séance d'information sera organisée par le ministère des Finances.

Marché de Noël – En collaboration avec la Société de développement commercial du Vieux-Québec (SDC), la Ville prévoit aménager un éclairage et un pavoisement pour faire circuler les gens entre la place d'Youville et la place de l'Hôtel de Ville.

Côte du palais – Les travaux prévus sont remis à l'année prochaine.

Stationnement dans le Vieux-Québec – Une consultation est en cours concernant le stationnement dans les zones 8 et 11 du Vieux-Québec. Des dépliants d'information ont été distribués dans le secteur concernant le questionnaire à remplir.

Grands événements – Une consultation est en cours sur la Vision des grands événements de la Ville de Québec. Tous les partenaires ont été déjà rencontrés. La population citoyenne le sera dans les prochains mois.

Visite du maire à Paris – M. Marchand est à Paris pour le forum de l'Association des villes de la francophonie dont il est vice-président. Il a été question entre autres lors de cette visite de surtourisme et de piétonnisation. Des projets sur ces dossiers et d'autres qui concernant le Vieux-Québec sont en cours ou le seront dans les prochaines semaines.

Collecte des résidus alimentaires – La collecte a débuté dans l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Le tour de La Cité-Limoilou viendra en avril prochain. Des bacs de plastique et des sacs mauves seront distribués dans tout le secteur.

Église Saint-Cœur-de-Marie – Un [avis d'intention](#) a été adopté au conseil municipal pour une modification à faire dans les 150 jours au Plan particulier d'urbanisme Colline Parlementaire ([PPU](#)) et au Plan directeur d'aménagement et de développement ([PDAD](#)) afin de retirer le stationnement au zonage du terrain situé à l'angle de la rue de l'Amérique-Française et de la Grande Allée Est et constituant le site de l'ancienne église Saint-Cœur-de-Marie, aujourd'hui démolie (zone 11036MC).

Maison Alfred-Ernst – Deux articles ont paru récemment concernant le litige relatif à la démolition de la maison Alfred-Ernst, typique du faubourg Saint-Louis et sise 1125, rue de l'Amérique Française ([Le Devoir](#), [Le Soleil](#)). M^{me} Coulombe-Leduc rappelle qu'un permis de démolition ne peut être délivré sans l'autorisation de la Ville et que dans ce cas précis, la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) s'est déjà prononcée contre la démolition. La décision dépend de la Ville et non pas seulement du tribunal administratif du Québec (TAQ).

Oasis du Vieux-Port – Le bilan de l'événement est très positif. Il y aura vraisemblablement une autre édition l'année prochaine.

Débarcadère sur la rue Saint-Ursule – Le conseil d'arrondissement a adopté le 14 novembre des modifications au stationnement de la rue Saint-Ursule pour mettre en place une zone de débarcadère à la hauteur de la ruelle des Ursulines conformément à la demande formulée conjointement par le conseil de quartier et l'école des Ursulines. Cinq (5) espaces de stationnement de 60 minutes sont remplacés par une zone de stationnement de 10 minutes de 7 h à 18 h, du lundi au vendredi, en période scolaire ([sommaire décisionnel](#)).

Questions et commentaires

Assurances édifices patrimoniaux – M^{me} Coulombe-Leduc a rencontré l'Union des municipalités du Québec (UMQ) sur le sujet. Un comité a été mis en place avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et l'Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ). Une rencontre est par ailleurs prévue le 18 novembre avec tous les intervenants (APMAQ, UMQ, [Action patrimoine](#)). Le sujet sera également apporté à la fin du mois à la Table des partenaires du patrimoine du MCC où siège l'UMQ et le 15 décembre à la [Commission de la culture, des loisirs et de la vie communautaire](#) de l'UMQ qui traite du patrimoine. Idéalement M^{me} Coulombe-Leduc souhaite rencontrer le nouveau ministre du MCC ainsi que le ministre des Finances sur le sujet.

Camionnage, rue Dalhousie et boulevard Champlain – Le camionnage s'est accru sur la rue Dalhousie et soulève une problématique de circulation. M^{me} Coulombe-Leduc a fait des interventions à la Ville et suggère fortement aux citoyens de documenter la problématique en contactant le 311 et en la mettant en copie conforme en ajoutant idéalement des photos ou une description des camions. Une nouvelle réglementation est en place et il faut documenter les cas d'infraction dont la Ville n'est pas toujours témoin. Une signalisation au 311 devrait également être faite concernant l'ambiguïté de l'affichage relatif au transit en direction de la côte de la Montagne. M^{me} Coulombe-Leduc va transmettre au conseil le lien vers le nouveau règlement.

Tourisme Autrement – M. Samson mentionne qu'un atelier de travail est prévu prochainement avec deux spécialistes universitaires. La correspondance sur le sujet va être transmise la semaine prochaine.

22-09-06 Période de questions et commentaires du public

Agriculture urbaine – Une citoyenne prépare un dossier pour un projet d'agriculture urbaine dans le secteur du Vieux-Québec, sur un terrain qui appartient à une institution. Elle souhaiterait avoir l'appui du conseil de quartier pour sonder les besoins des gens du secteur. M. Laroche Casavant va relayer l'information sur les pages Facebook du quartier. M^{me} Coulombe-Leduc ajoute que la Ville a lancé un appel à projets pour des jardins partagés sur des terrains qui n'appartiennent pas à la Ville ([communiqué 11 novembre](#)).

Camionnage – M. Baillargeon a rencontré récemment M. Marc des Rivières du Service du transport et de la mobilité intelligente (STMI) de la Ville de Québec. Des tests de suivi de camions ont été faits avec les caméras disséminées dans le Vieux-Québec. Les tests ont montré que plusieurs camions se dirigeaient vers les installations portuaires, ce que la réglementation leur permet de faire. M^{me} Mélissa Coulombe-Leduc confirme que c'est la circulation de transit de camions lourds qui est interdite et non la circulation des camions dont la destination finale est les commerces ou les installations portuaires.

22-09-07 Adoption des procès-verbaux du 28 juin, du 12 septembre et du 11 octobre 2022

Une note indiquant que l'ajournement de l'assemblée a été levé à la séance du 14 novembre sera ajoutée au procès-verbal du 11 octobre.

RÉSOLUTION 22-09-53

Concernant l'adoption des procès-verbaux du 28 juin, du 12 septembre et du 11 octobre 2022

SUR PROPOSITION DE M^{me} Farrah Bérubé DUMENT APPUYÉE PAR M. François Lefebvre, IL EST RÉSOLU d'adopter des procès-verbaux du 28 juin, du 12 septembre et du 11 octobre 2022. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Suivi des procès-verbaux

11 octobre 2022 - M. Boulanger, directeur général du collège François-de-Laval s'excuse de n'avoir pu être absent à l'assemblée. Il souhaite apporter quelques précisions concernant le projet de souligner le 350^e anniversaire du collège. Ce n'est pas un projet porté par le collège. C'est toutefois un privilège de recevoir une telle reconnaissance et c'est une plus-value pour les jeunes, les touristes et les citoyens ainsi que pour le rayonnement de la culture. M. Boulanger a été agréablement surpris de la qualité des œuvres soumises au jury. M. Samson revient sur les enjeux dans le secteur qui ont été mentionnés lors de la rencontre du 11 octobre et qui ont été pris en note par M^{me} Leblanc de la Division de la culture.

M^{me} Coulombe-Leduc rappelle que certains de ses enjeux pourront être réfléchis dans le contexte du projet de réaménagement complet de la rue Sainte-Famille prévu en 2024.

22-09-08 Fonctionnement du conseil d'administration

➤ **Cooptation d'un administrateur**

Une candidature comme membre coopté a été reçue et est conforme. Tous les membres du conseil d'administration acceptent de procéder à la cooptation.

RÉSOLUTION 22-09-54

Concernant la nomination d'un administrateur coopté

CONSIDÉRANT QUE la candidature de M. Jocelyn Gilbert est complète et conforme ;

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR M. François Lefebvre, IL EST RÉSOLU de nommer M. Jocelyn Gilbert comme administrateur coopté au sein du conseil d'administration du conseil de quartier. Son mandat commence maintenant et se termine en avril 2023. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La mise à jour du Registraire des entreprises sera faite en conséquence.

➤ **Absence d'un administrateur**

M. Gaumond ayant manqué trois assemblées consécutives du conseil d'administration, il doit cesser d'occuper sa fonction d'administrateur selon l'article [76](#) du Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier. Considérant que M. Gaumond s'est absenté pour des raisons de santé et qu'il souhaite poursuivre son mandat, le conseil d'administration accepte qu'il reprenne sa fonction d'administrateur.

RÉSOLUTION 22-CA-55

Concernant la poursuite du mandat d'un administrateur malgré trois absences consécutives

Considérant que l'article [76](#) du Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule qu'un membre cesse de faire partie du conseil d'administration et d'occuper sa fonction s'il est absent à plus de trois assemblées consécutives ;

Considérant que M. Gaumond est membre du conseil d'administration du conseil de quartier depuis [2017](#), qu'il s'est absenté pour des raisons de santé et qu'il souhaite poursuivre son mandat actuel ;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Farrah Bérubé, DUMENT APPUYÉE PAR M. Mathieu Laroche Casavant, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration réhabilite M. Gaumond dans sa fonction d'administrateur du conseil de quartier. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

➤ **Consultations publiques ou séance d'information publique**

PPU Colline parlementaire – La consultation publique concernant la modification requise au PPU pour le retrait de l'usage stationnement dans la zone 11036MC du terrain situé à l'angle de la rue de l'Amérique-Française et de la Grande Allée Est (site de l'ancienne église Saint-Cœur-de-Marie) aura lieu à la prochaine assemblée du conseil de quartier qui se

tiendra pour la circonstance à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, le 12 décembre 2022.

D'autres consultations concernant des modifications au PPU Colline parlementaire auront lieu en 2023.

Projet d'agrandissement de l'Auberge Saint-Antoine – Un atelier d'échange aura lieu le 29 novembre 2022. Le promoteur y présentera son projet et la Ville fera part du contexte réglementaire applicable et des prochaines étapes de consultation publique. La population aura la possibilité d'échanger et de partager ses idées et ses préoccupations sur le projet d'agrandissement. La rencontre aura lieu en virtuel.

L'information sera relayée sur les pages Facebook du quartier. M. Samson rappelle que la liste des abonnés du conseil de quartier appartient au conseil et non à la Ville. L'invitation à l'atelier d'échange devrait se faire au nom du conseil de quartier.

➤ **Suivi des demandes avec les représentants de la Ville**

Aménagement du parc Corps de garde – s.o.

Nouvelle réglementation concernant le Airbnb – s.o.

Travaux publics à venir (coordination des informations dans un même secteur) – s.o.

Application de la réglementation en lien avec les stationnements sur rue, vignette contrevenants, etc. – s.o.

Dossier habitation – s.o.

Émission des permis – s.o.

RTC (passage des trajets d'autobus dans le quartier) – s.o.

Police, pompiers, dossiers de sécurité publique, assurances, délinquances, voitures bruyantes et quiétude du quartier, etc. – s.o.

Demande d'accès aux demandes au 311 – À la demande de plusieurs conseils de quartier, une présentation du service 311 par la Ville de Québec sera faite le lundi 28 novembre à 19 h par vidéoconférence (en première partie de l'assemblée du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste). L'invitation a été lancée à tous les membres des conseils d'administration des conseils de quartier.

Demande pour le site Web du conseil de quartier – Différentes mises à jour sont requises sur la page Web du conseil de quartier :

- Retrait de M^{me} Joëlle Azar et ajout de M. Jocelyn Gilbert dans la liste des membres du conseil d'administration ;
- Ajout du compte-rendu du 13 juin 2022 dans la section des procès-verbaux ;
- Ajout du compte-rendu du 5 juillet 2022 dans la section Documents.
- Ajout de la version amendée du document d'orientation *Initiative Vision* adoptée à la présente assemblée.

RÉSOLUTION 22-09-56

Concernant l'adoption des amendements au document d'orientation Initiative Vision du conseil de quartier

Considérant que le document d'orientation Initiative Vision du conseil de quartier date de 2019 et que des modifications ont été apportées concernant le secteur de l'éducation ;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Farrah Bérubé, DUMENT APPUYÉE PAR M. Mathieu Laroche Casavant, IL EST RÉSOLU d'adopter la version amendée en 2022 du document d'orientation Initiative Vision. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

22-09-09 Trésorerie

➤ **Budget et état des revenus et dépenses**

M^{me} Podeur a fait parvenir le bilan du compte bancaire du conseil de quartier.

Bilan au 31 octobre 2022	\$
Projet Vision	970,81
Projet Sécurité routière	300,00
Budget de fonctionnement	765,19
Solde	2 036,00

Compte tenu que le solde prévisionnel au 31 décembre a été estimé à 200 \$, une demande de budget de fonctionnement de 2 300 \$ a été faite à la Ville pour l'année 2023. On rappelle que le budget annuel passe à 2 500 \$ au lieu du 1 500 \$ qui était en vigueur depuis 1996.

➤ **Autorisation et remboursement de dépenses**

Secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 22-09-57

Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction

Considérant la résolution 22-01-06 ;

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR M. Gilles Gaumond, IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 200 \$ pour les procès-verbaux des assemblées du 11 octobre 2022 et du 14 novembre 2022. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 22-09-58

Concernant le remboursement de frais pour la tenue d'une rencontre de travail des membres du conseil

Considérant la résolution 22-01-13 (14 février 2022) autorisant un engagement maximal de 350 \$ pour la tenue d'une réunion de travail et des frais de boîtes à lunch et breuvages ;

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson DUMENT APPUYÉ PAR M^{me} Farrah Bérubé, IL EST RÉSOLU d'autoriser le remboursement de 147,17 \$ à M. Alain Samson pour l'achat de boîtes à lunch et breuvages pour les membres du conseil d'administration lors de la rencontre de travail du 26 septembre 2022. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 22-09-59

Concernant le remboursement de frais de déplacement

Considérant les tarifs applicables à la Ville de Québec pour le remboursement des frais de déplacement ;

Considérant les déplacements requis le 27 octobre pour assister à la rencontre de démarrage du comité de liaison avec les communautés pour le projet de tramway (27 km à 0,50 \$/km et 4 \$ de stationnement) et pour donner une entrevue à une journaliste au siège social du quotidien le Soleil (aller-retour 5 \$ et 5 \$ de stationnement) ;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Farrah Bérubé, DUMENT APPUYÉE PAR M. Gilles Gaumond, IL EST RÉSOLU d'autoriser le remboursement de 27,50 \$ à M. Alain Samson pour des frais de déplacement encourus le 27 octobre 2022. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

22-09-10 Rapport des délégations et autres participations des administrateurs du conseil de quartier

- **Table de concertation du Vieux-Québec**
- **Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)**
- **Comité de cohabitation Port Communauté (CCPC)**
- **Table de concertation vélo des CQ**

Quelques présidents des conseils de quartier ont demandé à recevoir l'échéancier des rencontres de la Table de concertation vélo. M. Samson souhaite assister aux rencontres pour ce qui concerne la mobilité dans le secteur de la rue Dalhousie. Il dépose des recommandations à formuler au comité qui se penchera sur la problématique du secteur Dalhousie.

RÉSOLUTION 22-09-60

Concernant des recommandations à formuler au comité sécurité mobilité secteur Dalhousie

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR M. Gilles Gaumond, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier fasse part des recommandations suivantes au comité sécurité mobilité secteur Dalhousie :

a. Viser avant tout l'acceptabilité sociale de l'ensemble des différentes parties prenantes incluant tous les types d'utilisateurs du secteur, autos, camions, autobus, piétons, cyclistes (tous les types et non seulement utilitaires) ;

b. Envisager sérieusement la possibilité de relocaliser la piste cyclable ou de la sécuriser à un niveau intéressant pour l'ensemble des usagers ;

c. Intégrer dans la réflexion en priorité tout le secteur compris entre la Garde-Côtière/traverse et l'ancien marché du Vieux-Port :

d. Et seulement si l'opportunité se présente, examiner ce que le Port de Québec pourrait faire pour régler les incommodantes barrières qui ont réduit à quelques pieds seulement l'espace de circulation publique et au besoin, sensibiliser le député fédéral de la circonscription, M. Duclos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- **Table de concertation en environnement des CQ**
- **Mobilité durable, suivi de projet avec la SDC-VQ**
- **Comité de bon voisinage, réseau structurant de transport**

22-09-11 Suivi des dossiers

- **Congrès des Villes du Patrimoine Mondial de l'OVP**
- **Problématique assurance édifices patrimoniaux**
- **Troisième lien**
- **Suivi Tourisme autrement**
- **Suivi de la priorisation de nos besoins (résolution 21-10-52)**
- **Mobilité, transport**

- **Sécurité routière** (programme, modification circulation de transit camion sur Champlain, suivi de la création du Comité de travail, projet commun avec Ursulines) –

Projet commun de sensibilisation à la sécurité routière – M^{me} Bérubé fait le point des récents développements du projet. En accord avec la Ville, le projet se poursuivra l'année prochaine.

Il reste un budget de 300 \$ pour le projet au conseil de quartier tandis que le budget de 3000 \$ du comité de parents servira à défrayer la deuxième portion du travail de l'artiste.

La signalisation pour le débarcadère de la rue Sainte-Ursule sera changée prochainement. La direction de l'école va mettre en place l'applicatif GPS Up Up afin que les parents avisent l'école lorsqu'ils sont en route.

Le débarcadère des autobus qui n'a pu se faire à la Place d'Armes pourrait être déplacé sur la rue Saint-Louis près du château Frontenac avec le consentement de la Ville.

Une rencontre est prévue prochainement avec l'artiste. L'œuvre sera réalisée à la fin du printemps pour une mise en œuvre lors de la rentrée scolaire de 2023.

La phase 1 du projet sera complétée en 2023 et la phase 2 fera l'objet d'une nouvelle demande de subvention en 2024.

M Samson remercie M^{me} Bérubé et M^{me} Coulombe-Leduc pour leur implication dans le projet.

- **Îlot Charlevoix, QG Vieux-Québec**
- **Dossier Vision**
- **Page Facebook**
- **Site de compostage et jardins collectifs**
- **Offre de loisirs**
- **Société de développement commercial du VQ (SDC)**
- **Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ)**
- **Regroupement des CQ**

22-09-12 Correspondance – s.o.

22-09-13 Divers – s.o.

22-09-14 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 21 h 30. La prochaine séance du conseil aura lieu le lundi 12 décembre 2022 à la salle de réception de l'Hôtel de Ville.

SIGNÉ

Alain Samson, président